

# Grand Régional CSO Pays de la Loire

## Cahier des Charges 2018

---

Le Grand Régional est un circuit de référence dans le domaine des sports équestres. Il permet la mise en situation et la préparation des cavaliers pour les Championnats de France. Il se dispute par Ecuries de 2 cavaliers. Simple, facile à médiatiser, il permet au CRE de mettre en avant certains concours de la région, de valoriser les propriétaires et les sponsors-partenaires des Ecuries et le partenaire privilégié du GR.

### Candidature :

Le Grand Régional CSO Pays de la Loire est composé de 5 étapes réparties sur la région Pays de la Loire.

Les candidatures à l'organisation d'une étape du Grand Régional devront respecter les dispositions qui suivent. Après étude des différents dossiers de candidature, les référents CSO de l'ETR sont seuls aptes à attribuer les étapes du Grand Régional en accord avec le CRE.

Les organisateurs ainsi désignés sont convoqués à une **réunion obligatoire le Dimanche 19 Novembre 2017** à l'hippodrome du Lion d'Angers.

**Durée du concours :** minimum 2 jours consécutifs (week-end ou jour férié)

### Qualité des infrastructures et des sols :

- ✓ Pistes (sable ou herbe) de qualité. Terrain de détente garantissant l'intégrité physique des chevaux avec un entretien du paddock et de la piste durant toutes les épreuves.
- ✓ Parc d'obstacles de niveau national (fiches, poids et dimensions des barres, aspect etc...) cf. Règlement FFE – Rivière et bidet obligatoires.
- ✓ Rivière de qualité pouvant être sautée pendant toute la durée du concours.
- ✓ Ecuries offrant toutes les conditions de confort et de sécurité : alimentations en eau, en électricité pour les camions, sanitaires et douches cavaliers, douches pour chevaux.

### Installations et équipements :

- ✓ La sonorisation doit être de très bonne qualité et couvrir l'ensemble des zones d'évolutions ainsi que le parking « vans ».
- ✓ Pour l'animation du concours, un micro HF doit être prévu et couvrir le terrain de CSO et le village partenaire ; le tout en concertation avec le speaker.
- ✓ Un espace Restauration de qualité doit être prévu afin de pouvoir recevoir des partenaires, VIP...
- ✓ L'organisateur doit prévoir un pot spécifique Grand Régional pour les officiels et concurrents. Celui-ci devra être annoncé sur le programme, à l'affichage officiel et au micro.

### Chefs de piste :

- ✓ La piste des épreuves Grand Régional doit être faite par un chef de piste référent régional parmi la liste suivante :  
Yann THOMAS 06,09,22,58,63  
Quentin PERNEY 06,62,71,99,42  
Philippe RUFF 06,12,58,30,96

**C'est l'organisateur qui prend contact avec le chef de piste et organise sa venue.**

# Grand Régional CSO Pays de la Loire

## Cahier des Charges 2018

### Programme du concours :

Le programme devra comporter :

**Le 1er jour : au maximum 4 épreuves, dont les 3 épreuves Vitesse du Grand Régional.** La 4ème épreuve devra avoir lieu le matin, avant les épreuves Grand Régional. Journée limitée à 250 partants.

**Le 2ème jour : au maximum 4 épreuves, dont les 3 épreuves Grand Prix du Grand Régional.** Une 4ème épreuve peut être organisée, après la fin de épreuves Grand Prix. Journée limitée à 220 partants.

Le programme du concours devra être validé par l'Equipe Technique Régionale en accord avec le CRE.

1<sup>er</sup> jour : Epreuves Grand Régional : parcours de chasse type Vitesse Barème C

2<sup>ème</sup> jour : Epreuves Grand Régional : parcours type Grand Prix Barème A et Barrage

Il est conseillé de limiter les épreuves à 90 partants maximum. Les cavaliers du circuit Grand Régional sont prioritaires pour bénéficier d'invitations organisateur si besoin.

#### AMA Elite

	Hauteur	Engagement Maximum	Dotation Minimum
<b>Vitesse</b>	125	27 €	500 €
<b>Grand Prix</b>	130	33 €	1000 €

#### AMA 1

	Hauteur	Engagement Maximum	Dotation Minimum
<b>Vitesse</b>	115	22 €	400 €
<b>Grand Prix</b>	120	28 €	800 €

#### AMA 2

	Hauteur	Engagement Maximum	Dotation Minimum
<b>Vitesse</b>	105	20 €	300 €
<b>Grand Prix</b>	110	25 €	600 €

**Engagement :** par épreuve, conformément à l'avant-programme du concours.

- ✓ Changement cheval : oui
- ✓ Changement cavalier : oui (prise de points si cavalier d'une équipe déclarée dans le GR)
- ✓ Invités organisateur : oui (obligation d'accepter les écuries du GR déclarées avant clôture)
- ✓ Engagement terrain : non

### Répartition de la dotation réglementaire des épreuves :

- ✓ Epreuves de Vitesse : Répartition réglementaire (1 prix pour 4 partants)
- ✓ Epreuves Grand Prix : Répartition réglementaire (1 prix pour 4 partants)

Cependant, par dérogation au règlement fédéral, si le nombre de « partants » est inférieur à 22, le montant des prix distribués aux concurrents classés dans le premier tiers sera calculé conformément au tableau de « répartition des pourcentages » ci-contre.

- ✓ En épreuves Amateur Elite : distribution de 8 prix obligatoires, d'après le tableau de répartition ci-contre.

	%
<b>1er</b>	25%
<b>2e</b>	19%
<b>3e</b>	15%
<b>4e</b>	12%
<b>5e</b>	10%
<b>6e</b>	8%
<b>7e</b>	6%
<b>8e</b>	5%



# Grand Régional CSO Pays de la Loire

## Cahier des Charges 2018

### Répartition des Prix distribués par écurie par le CRE :

Sur le podium du classement final, le CRE distribuera les lots suivants aux écuries classées :

Classement	1er	2ème	3ème	4ème	5ème
Prix	1000	700	400	250	150

Les lots remis par le partenaire du Grand Régional s'ajouteront à cette dotation.

### Remises des prix Grand Régional :

La Remise des Prix du classement final aura lieu lors du Championnat Régional de CSO.

### Droits visuels :

- ✓ Si présence d'un cameraman, l'organisateur doit pouvoir récupérer les images pour le CRE.
- ✓ Concernant les photos, l'organisateur devra fournir au CRE les photos de la remise des prix et de l'évènement (cavaliers en piste, ambiance) libres de droits.

### Résultats :

Les résultats doivent être affichés à l'issue de chaque épreuve.

Les résultats des épreuves précédentes doivent être affichés. Ils sont disponibles sur le site du Grand Régional ([www.grandregionalpdl.fr](http://www.grandregionalpdl.fr)) et peuvent vous être fournis par le CRE sur demande.

### Speaker :

Un speaker, nommé et pris en charge par le CRE, assure toutes les étapes du Grand Régional. L'organisateur souhaitant les services du speaker pour les journées de son concours ne comportant pas d'épreuves du Grand Régional, doit contracter directement avec le speaker.

Le speaker :

- ✓ Doit présenter le Grand Régional en général,
- ✓ Doit obligatoirement annoncer le nom de l'Ecurie, du cavalier et le propriétaire du cheval,
- ✓ Doit obligatoirement présenter en quelques mots l'Ecurie,
- ✓ Doit rappeler le classement provisoire des Ecuries,
- ✓ Doit prendre contact auprès des partenaires – sponsors si présents sur les lieux,
- ✓ Doit obligatoirement annoncer les différents challenges et les partenaires du Grand Régional ainsi que ceux de l'organisateur (d'après les informations fournies par l'organisateur).

Toutes les informations qui lui seront nécessaires lui seront fournies par le CRE et l'organisateur.

Il est nécessaire de prendre contact au préalable avec le speaker afin de s'assurer des besoins techniques de ce dernier pour la bonne réalisation de sa mission.

### Communication :

L'emplacement des outils de communication du CRE, Grand Régional et de ses partenaires (stands, banderoles, lines beach, obstacles et autres) est à définir et valider avec les référents CSO. La mise en place des visuels CRE et GR (banderoles, line beach, etc.) est assurée par l'organisateur.

Présence obligatoire du cartouche Grand Régional sur tous les supports de communication du concours : listes de départ, programmes, affiches et autres.

Le service informatique des résultats devra faire le calcul des points des Ecuries afin de faire le classement Grand Régional de l'étape avec un représentant de l'ETR ou délégué du CRE.

**CRE - Domaine de l'Isle Briand - La Ferme- 49 220 Le Lion d'Angers**

Tel : 02 41 32 84 58

[www.crepdll.fr](http://www.crepdll.fr) — [www.grandregionalpdl.fr](http://www.grandregionalpdl.fr)  
e-mail : [communication@crepdll.fr](mailto:communication@crepdll.fr)



# Grand Régional CSO Pays de la Loire

## Cahier des Charges 2018

---

Pour le ou les partenaires du Grand Régional CSO et du CRE, prévoir un espace d'exposition privilégié.

### Participation du CRE :

#### *A destination des organisateurs :*

Pour accompagner les organisateurs du Grand Régional, le CRE alloue à chaque étape la somme de 1400 € - versés après l'étape sous réserve du respect du cahier des charges. **Ce montant pourra être réduit à l'initiative de l'ETR et du CRE dans le cas où le cahier des charges ne serait pas suffisamment respecté. Une grille d'évaluation du respect du cahier des charges sera complétée à l'issue du concours.**

**L'allocation CRE sera versée à l'organisateur après l'étape sous réserve d'obtenir l'accord du référent. Pour la recevoir, l'organisateur doit envoyer au CRE une facture, une demande écrite et un RIB.**

A cela s'ajoute pour chaque étape :

- la mise à disposition de la prestation informatique, du chrono et de l'afficheur, si l'organisateur souhaite en bénéficier. C'est à l'organisateur de venir récupérer et ramener l'afficheur auprès du CRE. L'organisateur peut faire appel à un chronométrateur hors CRE qui sera alors à sa charge.
- Le speaker est pris en charge par le CRE. La restauration du speaker et du représentant du CRE sur le concours sont à la charge de l'organisateur.

#### *Coût global pour le CRE :*

1400 € organisateur + 340€ de mise à disposition de la prestation informatique, du chrono, de l'afficheur + 450€ de prise en charge du speaker (150€/journée + frais de déplacement). A cela s'ajoutent les 2500 € du classement final ; soit une enveloppe totale annuelle de 12 500€.

### Compte rendu :

Après chaque étape, un compte rendu sera rempli pour le CRE par son délégué et transmis à l'organisateur.

Le paiement de l'allocation de 1400€ ne pourra être effectué qu'après validation de ce compte rendu par un représentant du CRE.



# Grand Régional CSO Pays de la Loire

## Cahier des Charges 2018

### Mémento Organisateur

Avec les préparatifs habituels d'un concours, voici quelques points spécifiques de l'organisation d'une étape Grand Régional, à ne pas oublier !

#### En amont de votre concours ....

- Envoyer votre programme au CRE pour validation de l'ETR (épreuves, officiels de compétition, ...) ;
- Prendre contact avec le Speaker pour s'assurer de sa venue et définir avec lui ses besoins techniques ;
- Bien mettre le logo « Grand Régional » sur les documents de votre concours ;
- Prévoir l'emplacement privilégié du partenaire du circuit, et prendre contact avec lui ;
- S'assurer du respect des normes techniques du Cahier des Charges : qualité et équipement des terrains et de l'espace restauration ; sonorisation des espaces, y compris le parking ; mise à disposition de sanitaires de qualité ; etc...

#### Juste avant et pendant votre étape Grand Régional...

- Prévoir un podium et la mise en place des visuels CRE (banderoles, line beach,...) ;
- Préparer le Pot convivial Grand Régional et l'annoncer sur le programme, à l'affichage et au micro ;
- Afficher les résultats du Grand Régional sur l'affichage officiel du concours.

#### Après votre étape Grand Régional...

- **Dès le lendemain du concours, envoyer au CRE les résultats du concours, les photos des podiums et des photos de l'évènement.**
- Envoyer au CRE votre demande écrite de versement de l'allocation, accompagnée d'une facture et d'un RIB.

#### Des questions ?

Vous pouvez contacter :

- Anne-Claire GRISON, Chargée de Missions du CRE : [communication@crepdll.fr](mailto:communication@crepdll.fr) ou 06.20.33.10.16.
- Nos référents CSO : Thierry MARQUIS 07.82.17.68.13. et Alain FANGEAUX 06.13.60.21.07

**Toutes les informations du Grand Régional (Partenaires, Ecuries, Résultats, Cahiers des Charges, Règlements) sont disponibles sur le site du circuit :**

**[www.grandregionalpdl.fr](http://www.grandregionalpdl.fr)**



# Grand Régional CSO Pays de la Loire

## Cahier des Charges 2018

### Candidature Etape CSO Grand Régional Pays de la Loire 2018

**Date limite de dépôt des candidatures : 6 novembre 2017**

#### STAFF ENVISAGE

Président de Jury :

Chronométrateur :

Chef de piste CSO Référent Régional:

Commissaire au paddock :

#### ACTE DE CANDIDATURE

Nom –Prénom : .....

Numéro de téléphone du Responsable du concours : .....

Adresse Mail du Responsable du concours : .....

représentant l'association ou établissement :.....

Affilié(e) FFE sous le numéro : .....

postule pour l'organisation d'une étape du Grand Régional CSO le (date).....  
à (lieu) .....

Cet acte de candidature vaut acceptation du cahier des charges Grand Régional CSO 2018.

Je joins à cet acte de candidature le programme du concours candidat pour le GR CSO 2018.

Nom de la personne présente à la **réunion obligatoire du Dimanche 19 Novembre 2017** :  
.....

Signature de l'organisateur

Date :

Lu et approuvé,